

La lettre

de la Plaine centrale

LA LETTRE ECONOMIQUE DE LA PLAINE CENTRALE

EDITO



Le Président de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale, Laurent Cathala.

Mesdames,
Messieurs les chefs d'entreprises,

A l'instar des entreprises qui parfois se regroupent, fusionnent pour être plus performantes sur leur marché, les collectivités locales peuvent aussi s'unir dans une communauté d'intérêt et de projet pour renforcer leurs services à la population.

C'est le sens de la création de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne qui réunit sous la même bannière, pour certaines compétences qui étaient jusqu'alors dévolues aux communes, les villes d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes.

Au premier rang de ces compétences communautaires, figure le Développement Economique.

Accueillir de nouvelles activités, accompagner, favoriser le renforcement du tissu entrepreneurial de notre secteur au profit de chacun, telles sont les missions que nous nous sommes assignées pour contribuer au développement harmonieux de nos différentes cités.

Cette lettre que nous voulons trimestrielle, a pour objectif d'être le reflet de cette ambition pour laquelle je serais toujours disponible.

INITIATIVE

Fédérer les entreprises du territoire

La Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne a lancé il y a quelques mois une enquête auprès des chefs d'entreprises du territoire afin de mieux connaître le tissu économique local, de comprendre ses atouts mais aussi les souhaits des acteurs économiques.

La recherche d'un lieu de rencontre interentreprises, la nécessité de connaître les grands projets urbains, mais aussi la difficulté de trouver des interlocuteurs sont les principales remarques qui ont été faites.

Après plusieurs rencontres avec des responsables d'entreprises, le Président de la communauté d'Agglomération, M. Laurent Cathala, a organisé pour mieux répondre à ces attentes une rencontre le 20 novembre dernier, en présence des représentants de 15 entreprises du territoire.

Au cours des échanges et en présence de Messieurs Serge Granatieri, Vice Président de la Communauté délégué au développement économique, et Michel Sasportas, conseiller communautaire chargé des relations entreprises, il a été décidé de la création d'un club d'entreprises de la Plaine Centrale.

Les principaux objectifs de cette association s'articulent autour des points suivants :

- Faciliter le dialogue élus/chefs d'entreprises sur les projets qui impactent la vie de l'entreprise.
- L'échange de pratiques et d'expériences
- La problématique de l'emploi et de la formation
- La valorisation du territoire et par la même des acteurs économiques.
- Créer et maintenir un lien étroit entre les entreprises du club ainsi formé.

Comme l'ont souligné plusieurs intervenants, cette démarche, pour avoir du sens, doit être proposée à l'ensemble des entreprises du territoire, c'est la tâche que s'est assigné le Conseil d'administration et ses deux co-présidents, Mme Danièle Wulput (groupe Bedel) et M. Michel Sasportas.



Question à Mme Wulput, co-présidente du club

Mme Danièle Wulput, co-présidente du club d'entreprises de la Plaine Centrale, directrice de la communication de l'entreprise Bedel SA, à Alfortville.

Communauté d'Agglomération Plaine Centrale : Quelle est selon vous la vocation d'un club d'entreprises ?

Mme Wulput : Un club doit permettre de réunir les entreprises d'un même territoire afin de favoriser les échanges : échanges de pratiques et d'expériences mais aussi échanges commerciaux... Ne pas aller chercher plus loin ce que nous avons à notre porte, et faire profiter "nos voisins" des informations et de notre savoir-faire. Créer de véritables liens de proximité entre les entreprises mais également entre les entreprises et les élus constitue un véritable enjeu pour les acteurs économiques.

COMPÉTENCES

Le développement économique : une priorité de la Communauté d'Agglomération

Les intercommunalités (communautés urbaines, communautés d'agglomérations ou encore communautés de communes) marquent désormais le paysage institutionnel français.

La Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale regroupe les villes d'Alfortville de Limeil-brévannes et de Créteil, soit 136 672 habitants sur une superficie de 2103 hectares.

Parce qu'elles sont nouvelles, mais aussi parce que le territoire des établissements de coopération intercommunale ne se limite plus à celui d'une commune, cadre administratif de référence séculaire, la lisibilité de leur action mérite d'être améliorée. C'est en tous les cas ce que peuvent penser les chefs d'entreprises si l'on en croit une enquête effectuée en février 2002, par le service développement économique, qui montre que 44 % des entreprises ayant répondu, ne se prononcent pas sur l'image de la Plaine Centrale parce que cet espace n'est pas considéré comme un territoire.

La vocation de la communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale est pourtant de fédérer dans cet espace, des initiatives et des projets partagés dans les trois communes, en direction des habitants mais également des entreprises.

Dans le domaine économique, la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale a vocation à :

- Favoriser le développement économique et l'emploi de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire communautaire.

- Développer un pôle attractif et dynamique à partir des disponibilités foncières existantes et des atouts de chaque commune. L'enquête effectuée en 2002 montre en effet que ces atouts ne manquent pas puisque les entreprises sont satisfaites de la proximité de Paris (pour 67 % d'entre elles), de la qualité des infrastructures (pour 54 % d'entre elles) et de la proximité des clients et des fournisseurs (pour 57 % d'entre elles).

Le Service du Développement Economique, a en charge les missions suivantes :

- Assurer le maintien et le développement des activités économiques existantes.

Par le biais de l'observatoire, il est en mesure de mettre à disposition tout un ensemble de données sur la composition du tissu économique, ses caractéristiques, pour aider les chefs d'entreprises à connaître leur environnement.

Dans ce même ordre d'idée, la création d'un club d'entreprises de l'agglomération répond aux exigences de concertation nécessaire

entre le monde économique et les décideurs politiques.

- Accueillir de nouvelles activités sur le territoire :

La connaissance du territoire, de son offre foncière et immobilière variée, la capacité à mettre en réseaux tous les intervenants du développement local assurent aux candidats à une implantation, l'accompagnement au plus près de leurs intérêts.

Aménager des zones dédiées aux entreprises, ou bien encore des bâtiments, ont conduit la communauté à acquérir du foncier et des ensembles immobiliers afin de produire une offre supplémentaire.

Attirer de nouvelles activités passe également par la promotion du territoire ; aussi la communauté d'agglomération est elle présente dans différentes manifestations à caractère économique, qu'elles soient locales ou nationales.

- Aider à l'émergence de nouvelles activités :

La mise à disposition d'un immobilier adapté avec services communs via la pépinière d'entreprises ou l'hôtel d'entreprises, mais aussi les conseils et le suivi par un réseau de spécialistes permettent de donner des chances supplémentaires à un primo créateur.

- Participer à la redynamisation économique de certains quartiers en difficulté :

Parce que soutenir le commerce de proximité contribue à l'offre de service tant à la population qu'aux salariés, la Communauté d'Agglomération

intervient financièrement aux cotés des villes et des propriétaires. Ce sera le cas du centre Commercial Chéret ou Kennedy ou bien encore des commerces de Limeil-Brévannes.

Face à la carence de l'initiative privée, la Communauté d'Agglomération a acquis le Centre Commercial de l'Echat afin de répondre aux besoins d'animation et de service du Centre d'affaire du quartier.

- Faire participer la population au rayonnement économique de la Plaine Centrale du Val de Marne :

Pour que personne ne soit à priori exclu de cette dynamique, le Service développement économique, parce qu'il a la connaissance des évolutions du tissu économique, travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion par l'économique.

L'objectif de l'implication de la Communauté d'Agglomération dans la sphère économique est de faciliter la parfaite intégration des entre-

prises dans le tissu économique local au plus grand profit de chacun.

Pour les créateurs d'entreprises : la pépinière

La pépinière d'entreprises, CITEC, située dans la zone d'activités Europarc à Créteil, offre aux créateurs d'entreprises des locaux à des tarifs préférentiels ainsi que la mutualisation de services : accueil, photocopies, service courrier, presse, coin détente, salle de réunion... En outre, les créateurs d'entreprises sont suivis pendant les 24 mois de leur bail et orientés vers des structures compétentes en cas de besoins.

Les 1200 m² du bâtiment sont divisés en 22 lots de 28 à 40 m², les loyers mensuels s'étendent de 275 à 393 e HT HC (118e/an/m² HC HT).

Pour pouvoir accéder à la pépinière d'entreprises, les porteurs de projets doivent présenter leur candidature au service développement économique qui, après un premier examen du projet, transmet le dossier à un comité d'experts qui doit le valider. Il ne reste alors plus qu'à signer un bail de courte durée avec la SEMAEC, propriétaire de l'équipement

A l'issue de cette période où les créateurs d'entreprises exercent leur activité en limitant les



risques financiers, les entreprises peuvent bénéficier de l'hôtel d'entreprises, également situé à Europarc. Les baux sont cette fois classiques (3/6/9), mais les tarifs des 15 bureaux restent inférieurs aux coûts du marché sur cette zone : 147e/m²/an : loyers de 650e — pour la plus petite surface de 53 m² — à 1 225/mois HC HT — pour le lot le plus vaste de 100 m². Dans le cas où l'hôtel d'entreprises ne correspondrait pas aux besoins, le service développement économique peut aider l'entreprise dans la recherche des locaux qu'elle souhaite grâce notamment à sa bourse des locaux.

L'AGENDA ECONOMIQUE

“Les rendez-vous de l'économie innovante”. Rencontre du capital amorçage, le 12 février 2004 à l'école polytechnique. Les domaines technologiques particulièrement visés : informatique, électronique, télécoms, optique, biotechnologies, médical...
Contact Association Finance et technologie, Frédéric Devaivre : 01 64 86 58 60, "mailto:contact@finance-technologie.com"

A partir du 23 février 2004 “5 jours pour entreprendre”, stage à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne. Aborde tous les aspects de la création d'entreprise : choix de la structure juridique, notions comptables, recherche de financement.
Contact : Viviane Courtois, 01 49 56 56 81, "mailto:vcourtois@ccip.fr"

Le 23 février 2004 à la CCIP Val de Marne permanence de notaires de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous. Contact : Jean-Claude Sy : 01 49 56 56 68 "mailto:jcsy@ccip.fr"

Le 1^{er} mars 2004 à la CCIP val de Marne, permanence d'expert-comptable de 14h à 18h sur rendez-vous. Contact : Jean-Claude Sy : 01 49 56 56 68, "mailto:jcsy@ccip.fr"

“Les journées de la qualité, de la sécurité, et de l'environnement” les 9 et 11 mars 2004, organisées par la CCIP Val de marne. Contact : Carole Battistelli : 01 49 56 57 51

“Semaine Internationale du transport et de la logistique”, du 9 au 12 mars 2004. Grand rendez-vous professionnel annuel qui regroupe les services, systèmes d'information et technologies logistiques, ainsi que les prestataires du transport. Accueil de l'Allemagne comme invité d'honneur. Contact : Reed expositions France : 01 47 56 52 00 "mailto:sitl@itle.com"

“Business plan de reprise”. Réunion transmission le 23 mars 2004 de 8h30 à 12h30, organisée par la CCIP Val de marne. Contact : Marie-Annick Renon : 01 49 56 57 64, "mailto:marenon@ccip.fr"

L'agenda économique. Un annuaire des entreprises de la Communauté d'Agglomération sera bientôt disponible sur le site Internet de www.agglo-plainecentrale94.fr <<http://www.agglo-plainecentrale94.fr/>>

Les chiffres clés de l'économie locale

La Plaine centrale accueille plus de 5 700 entreprises dont 1 882 entreprises installées sur Alfortville, 3 350 à Créteil et 466 à Limeil-Brévannes. Les services constituent l'activité dominante du territoire avec plus de 50 % des entreprises, suivi du commerce qui regroupe 34 % des entreprises du territoire. La construction et l'industrie représentent respectivement 8 % et 7 % des établissements. La Plaine centrale accueille des grandes enseignes dans tous les secteurs d'activité : pour les Services : Créteil Incinération Energie, BRED Banque Populaire, KODAK ; dans le commerce : NRG France, Phoenix Pharma, Bazar, ACCIAI, Dubois Matériaux, Carrefour ; dans l'industrie PERNOD, ESSILOR, VALEO, AVENTIS, SODERN, OMMIC ; dans les transports RATP, DUCROS EURO EXPRESS. Le tissu économique de la Plaine centrale

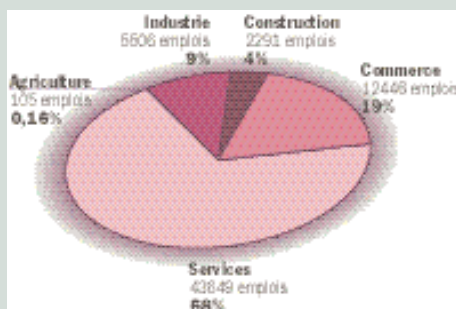
est composé essentiellement de petites et moyennes entreprises (PME) puisque 80 % d'entre elles ont moins de 9 salariés, les entreprises employant entre 10 et 49 salariés sont au nombre de 330 et 94 entreprises accueillent plus de 50 salariés (données ERE de l'INSEE). La Plaine centrale constitue un pôle d'emploi important avec près de 64 000 emplois dont près de 55 % pour le secteur privé et 45 % pour le secteur public. Classés par grands secteurs d'activité, les emplois sont concentrés pour 68 % dans les services, 20 % dans le commerce, 9 % dans l'industrie, 4 % dans la construction. La population active de la Plaine centrale est de 68 182, le taux de couverture de l'emploi par rapport à la population active présente sur les trois communes est de 0,94. Le Parc de bureaux de la Plaine centrale est de 458.000 m² dont 382.000 m² sur la ville de Créteil.

Des entreprises de la Plaine centrale dynamiques et en bonne santé

Une enquête (*), qui a mobilisé plus de 12 % des entreprises de la Plaine centrale, a été menée au cours de l'année 2003 par le Service Développement Economique et a permis de constater que la plupart des chefs d'entreprises sont satisfaits et que le tissu économique est plutôt dynamique et en bonne santé. En effet, plus des deux tiers des entreprises ont déclaré être satisfaites de leur installation sur le territoire ; elles ont mis en avant la proximité de Paris, de leurs clients, de leurs fournisseurs et la qualité des infrastructures de transports ; elles ont déclaré pour respectivement 32 % et 37 % être satisfaite du coût de l'immobilier et de la proximité des aéroports. De plus, dans un contexte économique difficile, la Plaine centrale semble tirer son épingle du jeu puisque 33 % des entreprises déclarent avoir eu un chiffre d'affaires 2002 en expansion et qu'un tiers des entreprises prévoit une croissance de leurs activités en 2003. Le secteur de l'industrie semble le plus optimiste pour l'avenir, les autres secteurs d'activité étant plus partagés. De plus, les entreprises envisagent de recruter pour près de 30 % d'entre elles tandis que 57 % pensent maintenir leurs effectifs en l'état actuel. Là encore, le secteur de l'industrie est très optimiste suivi par ceux de la construction et des services. Enfin, près d'un tiers des entreprises ont déclaré avoir besoin d'extension de leurs locaux d'activité à court ou moyen terme ce qui est un bon révélateur du dynamisme des entreprises et de la bonne santé de leur activité.

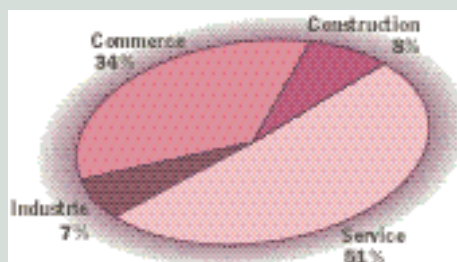
(*) L'enquête a concerné les activités professionnelles du territoire à l'exception des activités indépendantes de type commerçants, artisans et professions libérales.

Les entreprises de la Plaine Centrale



L'emploi sur la Plaine Centrale par grands secteurs d'activités

Source : Insee Recensement de la population 1999



Contacts utiles

URSSAF

Immeuble le Pascal, entrée B, avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil. 01 49 56 60 00 www.parisrp.urssaf.fr

ASSEDICS Est francilien

23, avenue Sainte Marie 94010 Créteil. 08 11 01 01 94/www.assedic.fr

Préfecture

Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil. 01 49 56 60 00 www.val-de-marne.pref.gouv.fr

Services fiscaux

Direction des services fiscaux 1, place Général Billotte, 94000 Créteil. 01 43 99 36 36

CCIP Val de Marne

8, place Salvador Allende, 94000 Créteil. 01 49 56 56 00 www.ccip94.ccip.fr

Chambre de Métiers

27, avenue Raspail, 94100 Saint Maur des Fossés 01 49 76 50 00/www.cm94.com

BDPME

27, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons Alfort 01 41 79 80 00/www.bdpme.fr

DDTEFP

Avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil. 01 49 56 28 00 www.travail.gouv.fr

ANVAR

Délégation Ile de France 15 cité Malesherbes, 75009 Paris 01 44 53 76 00/www.anvar.fr

DRIRE

21, rue Olof Palme, 94000 Créteil 01 45 13 28 10 www.ile-de-france.drire.gouv.fr

Conseil Général du Val de Marne

1, rue Le Corbusier -Europarc- 94000 Créteil. 01 49 56 53 93

Conseil Régional d'Ile de France

33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris 01 53 85 53 85 www.iledefrance.gouv.fr

Mission locale

7 esplanade des Abymes, 94000 Créteil. 01 43 99 28 00

ANPE

Créteil : 1, rue de Tirard, 94000 Créteil. 01 41 78 90 51
Alfortville : 7, rue Roger Mordrel, 94140 Alfortville. 01 43 76 44 76
Limeil-Brévannes : Antenne de Boissy saint Léger : 5 bis rue de Paris, 94470 Boissy Saint Léger 01 45 10 09 60/www.anpe.fr

APEC

51 boulevard Brune, 75014 Paris 08 10 80 58 05/www.apec.fr